



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Lutte contre la maladie de Lyme

Question écrite n° 16318

Texte de la question

Mme Nadia Hai attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur la lutte contre les maladies vectorielles à tiques, dont la maladie de Lyme. En 2016, un plan national avait été lancé pour faire face à une augmentation annuelle du nombre de cas. Ce plan se déclinait en plusieurs axes stratégiques (surveillance vectorielle, prévention, prise en charge des malades, diagnostic et mobilisation de la recherche). Ce plan a constitué indéniablement une avancée importante mais le bilan de la mise en œuvre reste décevant, comme en attestait Mme Véronique Louwagie au titre du rapport d'information n° 3937 déposé le 3 mars 2021 sous la 15e législature. Depuis, la situation n'a guère évolué et le comité de pilotage du plan national, placé sous la responsabilité de la direction générale de la santé, n'a pas été réuni depuis le 17 mars 2022. Il ne semble plus d'ailleurs y avoir de plan d'actions en cours alors même que les associations de patients formulent des inquiétudes régulières sur la dégradation de la situation. Mme la députée porte à la connaissance de M. le ministre le lancement récent d'une stratégie très ambitieuse aux États-Unis d'Amérique, le *Vector Borne Disease Strategy (VDB) to protect people*, une stratégie qui concerne l'ensemble des maladies vectorielles à tiques et plus largement les autres maladies vectorielles transmises par exemple par les moustiques ou les puces. À ce titre, elle lui demande s'il est prévu le lancement d'un nouveau plan national doté de moyens plus importants afin d'apporter une réponse efficace à ce grave problème de santé publique.

Données clés

Auteur : [Mme Nadia Hai](#)

Circonscription : Yvelines (7^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16318

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : [Santé et prévention](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2024](#), page 2039

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)